

SCI Michel THOMAS

De: SCI Michel THOMAS <scimt@sfr.fr>
Envoyé: vendredi 24 juin 2022 07:11
À: 'Laurent MARTIGNON'
Objet: SCI Michel THOMAS : accord clauses de renouvellement de bail La Plat'eforme du Batiment

Bonjour Maître MARTIGNON,

Je vous confirme l'accord de la SCI Michel THOMAS pour le renouvellement du bail sur la base de notre dernière proposition complétée à la demande du Preneur d'une clause de gel de l'indexation la première année.

En synthèse, nous aurions donc un renouvellement du bail aux conditions suivantes :

- *Date d'effet au 15/06/2022*
- *Bail 3/6/9*
- *Loyer de 620.000 € HT et HC*
- *Indexation annuelle selon l'indice ILC. Indice de référence T4 2021*
- *Gel de l'indexation la première année ce qui se traduirait par une première indexation au 15/06/2024 par comparaison entre les indices T4 2023 et T4 2022.*

Nous attirons votre attention sur le fait que cette demande de gel de l'indexation s'appliquerait dans les deux cas d'évolutions possibles, soit à la hausse soit à la baisse, La Plateforme du Bâtiment assumant le risque d'un maintien du loyer dans le cas d'une indexation négative.

Cet accord devra être finalisé par la rédaction d'un bail pour prendre en compte l'évolution de la législation depuis 2004 ou d'un avenant tout en conservant les clauses nécessaires à la préservation des intérêts de notre société et les obligations du Preneur.

Je vous confirme ma disponibilité pour échanger sur le projet que vous voudrez bien rédiger.

A vous lire,

Cordialement

Th. THOMAS

SCI Michel THOMAS

De: postmaster@trouvin-avocats.fr
Envoyé: vendredi 24 juin 2022 07:11
À: scimt@sfr.fr
Objet: Remis : SCI Michel THOMAS : accord clauses de renouvellement de bail La Plat'eforme du Batiment
Pièces jointes: details.txt; Pièce jointe sans titre 00485.txt

Votre message a été remis aux destinataires suivants :

['Laurent MARTIGNON' \(Im@trouvin-avocats.fr\)](mailto:Im@trouvin-avocats.fr)

Objet : SCI Michel THOMAS : accord clauses de renouvellement de bail La Plat'eforme du Batiment